

ACCUEIL DE LOISIRS

GRILLE TARIFAIRE AU 01/01/2023

(Délibération du 13/12/2022)

Libellé	Tranche A QF ≤ 560	Tranche B 560 < QF ≤ 880	Tranche C 880 < QF ≤ 1400	Tranche D QF > 1400	Hors commune
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	15%
PETITES VACANCES					
Journée	7,14 €	8,45 €	9,73 €	10,73 €	14.12 €
½ journée	4,74 €	5,66 €	6,46 €	7,09 €	9,35 €
PASS ACTIVITES					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Hors commune
Cotisation annuelle	4,55 €	5,39 €	6,18 €	6,80 €	8,97 €
Pass activités 1	2,73 €	3,23 €	3,71 €	4,08 €	5,38 €
Pass activités 2	5,46 €	6,47 €	7,42 €	8,16 €	10,76 €
Pass activités 3	8,18 €	9,70 €	11,13 €	12,24 €	16,14 €
Pass activités 4	10,91 €	12,93 €	14,84 €	16,32 €	21,52 €
Pass activités 5	13,65 €	16,15 €	18,55 €	20,40 €	26,90 €

Toute absence au sein du service de restauration scolaire, des activités périscolaires et extrascolaires (y compris service jeunesse), y compris la restauration liée à ces activités, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50 % des sommes dues. **Justificatifs à envoyer sur l'adresse mail du Portail Famille : portail.famille@louverne.fr**

Toute fréquentation du service de restauration scolaire, des activités périscolaires et extrascolaires (hors service jeunesse), et de la restauration qui découle de ces activités, **non précédée d'une inscription dans les délais prescrits**, fera l'objet d'une majoration de 50 % du tarif applicable à la famille. **Inscription uniquement sur l'espace personnalisé du Portail Famille.**

LOUVERNE, le 10 janvier 2023

Le Maire,
Sylvie VIELLE

